

La dématérialisation imprime sa patte

ENTREPRISE Deltic accompagne les sociétés dans le processus. Elle fait disparaître le papier, qu'elle classe, sécurise et... numérise

Rien ne traîne, dans ce petit bureau de la rue Jacques Monod du quartier des Minimes. Il y a bien un dossier posé là sur la table, qui détaille les objectifs et la méthode de Deltic ; quelques pages suffiront pour évoquer le rôle d'une entreprise qui dématérialise. Peu de mots mais surtout des graphiques aident à comprendre le processus de ce que Mathieu Dumasdelage appelle la « ged », la gestion électronique des données.

« La gestion numérique est beaucoup plus simple pour l'archivage. Documents papiers, emails, PDF, devis, etc. tout est classé et ordonné automatiquement dans un serveur », explique le jeune chef d'entreprise. Les données, elles, sont donc stockées sur ce serveur local ou en cloud, c'est-à-dire, accessibles n'importe où.

« C'est un gain de temps, donc de productivité pour une entreprise. Un exemple : les factures. Elles sont envoyées par mail et non plus imprimées, mises sous plis et postées. Autre exemple : lorsque l'on cherche un document dans un dossier, finalement rangé ailleurs par un collègue. Le système nous structure ; on passe moins de temps à brasser la poussière. »

L'économie, elle aussi est appréciable : une facture imprimée coûte 12,20 € ; elle est de 3 € une fois dématérialisée. Mathieu Dumasdelage n'a pas toujours été dans la dématérialisation. Son ancien employeur est



Floriant Jacquet, stagiaire web, Mathieu Dumasdelage, gérant, et Ophélie Raballaud, chargée du marketing. PHOTO XAVIER LEOTY

l'imprimerie Xerox ! « Lors que je travaillais là-bas, je constatais que les gens imprimaient de moins en moins et scannaient de plus en plus. Je me suis demandé : et après, que se passe-t-il ? » En 2013, le jeune Rochelais décide alors de lancer sa propre société.

À la craie

Trois ans plus tard, sept salariés y travaillent et Deltic compte 150 clients de toute la région. « Avec l'ADSL, la fibre optique, on voit la différence. Petit à petit, tout s'est simplifié, devenant accessible aux petites et moyennes entreprises, et mêmes très petites entreprises ». Les premières

nuits difficiles, elles, restent bien imprimées en lui. « Au départ, les gens étaient réfractaires quand il s'agissait de laisser leurs données en cloud. Ils se demandaient : mais où vont aller mes données ? Elles ne sont plus chez moi. » Deltic forme donc à la prise en main du logiciel, aux méthodes de classement et à ce qu'elle appelle « l'accompagnement au changement ». « La facture électronique sera obligatoire en 2017 », rappelle, avec assurance, le jeune entrepreneur. Derrière lui, sur le tableau noir de sa compagnie qui prône le « bonheur » de ses salariés, est pour-tant écrit « challenge ». ... à la craie.

Marie-Lilas Vidal